

L'étanchéité dans les locaux humides

Les locaux privés ou collectifs exposés à l'humidité exigent une protection étanche de leurs parois contre les risques d'infiltrations. Différents produits, matériaux et systèmes permettent d'y parvenir à condition qu'ils soient parfaitement mis en œuvre.

En construction neuve, les parois verticales (murs) et horizontales (planchers des locaux privés et collectifs classés EB +, humides, et EC, très humides), soit les salles de bains, les douches, les baignoires... sont généralement recouverts de carrelage. Ce dernier ne suffit pas à réaliser l'étanchéité de la pièce et à éviter les infiltrations d'eau. Les parois de celle-ci doivent donc être revêtues d'un système d'étanchéité avant la pose des carreaux. En rénovation, dans la mesure du possible, on essaiera également de mettre en œuvre des produits ou des matériaux qui peuvent être communs ou différents. Le choix s'effectuera en fonction de la nature des parois.



Au mur et au sol

Les Systèmes d'Etanchéité Liquides (SEL) et les mortiers d'étanchéité forment une barrière étanche sur les murs et les sols. Ils permettent de réaliser avec un seul procédé un "cuvelage" de la pièce.

- À base de résines synthétiques, les SEL donnent après séchage un film élastique étanche.



Ils s'appliquent au rouleau en trois couches successives minimum. Une sous couche de primaire est étalée sur les parois sauf dispositions particulières du Dossier Technique du procédé. Une première couche de résine est appliquée. Une toile en non-tissé est généralement marouflée dans celle-ci. Après séchage de la première, une deuxième couche de résine est appliquée. Sur les parois verticales, une troisième couche de résine est conseillée.

Pour améliorer l'adhérence et l'étalement du mortier colle, un saupoudrage de sable de silice est effectué sur la dernière. Le carrelage est posé après séchage avec un mortier colle compatible avec le SEL (Alsan de Soprema, Fermasec de Weber & Broutin, Aquaflex et Mapegum de Mapei, Membrane MET 2 de Cégécol).

- Les mortiers d'étanchéité sont des produits bicomposants ou des systèmes nécessitant trois produits. Les premiers, après mélange des deux composants, s'appliquent en deux couches de 1 à 2 mm d'épaisseur (Mapelastic de Mapei, "micro-mortier 588" de Lanko). La pose du carrelage intervient 5 jours plus tard. Les seconds exigent l'application d'un primaire dans lequel est marouflé un non-tissé. Après séchage, un mortier prêt à gâcher est étalé avec une spatule crantée pour régler l'épaisseur de l'enduit. Une lisseuse est ensuite passée pour "coucher" les sillons. Le carrelage est posé après séchage avec un mortier colle spécifique (Collimper de VPI).

Sur les planchers

Il s'agit de membranes autoadhésives ou de nattes d'étanchéité. Le choix de l'un des systèmes s'effectue selon que le carrelage est posé directement sur l'étanchéité ou si une chape est rapportée, et selon la surélévation que va occasionner le système.

- D'une épaisseur totale de 3 cm environ, les systèmes d'étanchéité sous carrelage avec membranes sont des feuilles de bitume élastomère autoadhésives.

Ils consistent à appliquer un primaire et à coller dessus les membranes en une ou deux couches sur le plancher. Les lés de la deuxième couche, le cas échéant, sont décalés de 15 cm minimum par rapport à ceux de la première. Sur ces membranes, sont collés, bord à bord par adhésivité à froid, des plaques (ou des membranes) en mortier de bitume et de calcaire, armés de fibres de verre. Le carrelage est collé directement au mortier-colle sur ce revêtement (Adekaro de siplast, Colphène de Soprema).

- Les systèmes avec chape rapportée mettent en œuvre le primaire et deux couches de membranes comme précédemment. Avant coulage de la chape de béton ou du mortier de scellement



des carreaux, on intercale une couche de désolidarisation en non-tissé. Un polyane est déroulé dessus avant mise en œuvre du béton ou du mortier de scellement (Paradiene de Siplast, Colphène de Soprema).

- La natte d'étanchéité est un non-tissé en polyéthylène souple de 200 microns d'épaisseur. Les lés sont collés avec un chevauchement de 5 cm au mortier colle sur le plancher. Ils sont marouflés soigneusement. Après séchage, le carrelage est posé directement dessus.

Les points singuliers

Quel que soit le procédé ou le matériau choisi, des bandes d'étanchéité sont collées, marouflées dans le primaire ou entre deux couches de résine dans les angles rentrants et sortants des murs, à la liaison mur-sol et au passage des canalisations dans la maçonnerie, des écoulements, sur les fissures préalablement rebouchées. Si le système d'étanchéité est du type multicouche, il est souvent nécessaire de renouveler l'opération à chaque couche.



Sur les murs

Un doublage des murs avec une contre-cloison en matériau hydrofuge est une solution assez simple et peu contraignante à mettre en œuvre. Il autorise la pose directe de carrelage sans préparation spéciale du support. Trois possibilités sont offertes.

- Les plaques vissées sur ossature métallique et les carreaux de plâtre hydrofuges, reconnaissables à leur couleur bleu-vert, sont une solution économique. Les premières sont un système léger qui n'occasionne pas de surcharge importante sur un étage. Les pieds de cloison et les angles des murs directement soumis au ruissellement de l'eau sont protégés avec une bande d'étanchéité noyée entre deux couches d'imperméabilisant. Avec les carreaux de plâtre hydrofuges, la première rangée est simplement encastree dans un rail en plastique (BPB Placo, Lafarge Plâtres, Knauf...).

- Les plaques en mortier de ciment, armées sur leurs deux faces d'un treillis en fibre de verre, se distinguent des plaques de plâtre hydrofuges par leur exceptionnelle résistance à l'eau. D'une mise en œuvre presque identique, elles se révèlent également comme un très bon support pour tout type de carrelage. Ces plaques sont surtout indiquées pour les locaux très humides, classés EC (BPB Placo, Lafarge Plâtres, Knauf...).

- Les panneaux de polystyrène extrudé, enduits sur leurs deux faces d'un mortier spécial armé d'un tissu de verre, possèdent de nombreuses qualités. Imperméables, ils sont parfaitement adaptés aux pièces humides. Isolants thermiques, les panneaux contribuent au confort des pièces et font barrage au phénomène de condensation. Ils se collent sur le mur ou se vissent sur une ossature métallique. Sur les joints, les angles entre panneaux, panneaux et mur, on doit appliquer une bande d'étanchéité (Wedi). ■

• Photos: BPB placo - Placotanche - Soprema